huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 1 / 16

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

huile hydraulique

Numero d'article: 21647 UFI: 3HXW-H12E-000T-2DJE

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Hydrauliques huile

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Wilhelmstr. 47

58256 Ennepetal / ALLEMAGNE Téléphone +49 2333 911-0 Téléfax +49 2333 911-444 Site internet www.febi.com E-mail info@febi.com

Secteur informatif

Informations techniques info@febi.com
Fiche de Données de Sécurité info@febi.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

Société +49 2333 911-0

## **SECTION 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Acute Tox. 4: H332 Nocif par inhalation.

Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes

à long terme.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 2 / 16

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger

**!**>

Mention d'avertissement DANGER

Contient: 1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée

Mentions de danger H332 Nocif par inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des

caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Caractéristique particulière Contient: Méthacrylate de méthyle. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## **SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Non applicable

bfe00050

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 3 / 16

#### 3.2 Mélanges

#### Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
50 - < 99	1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée
	CAS: 68649-11-6, EINECS/ELINCS: 500-228-5, Reg-No.: 01-2119493069-28-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H332 - Asp. Tox. 1: H304
10 - < 20	Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités
	CAS: 64742-53-6, EINECS/ELINCS: 265-156-6, EU-INDEX: 649-466-00-2, Reg-No.: 01-2119480375-34
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 10	Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %
	CAS: 1174522-45-2, EINECS/ELINCS: 934-954-2, EU-INDEX: 649-422-00-2, Reg-No.: 01-2119826592-36-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 10	Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement
	CAS: 72623-87-1, EINECS/ELINCS: 276-738-4, EU-INDEX: 649-483-00-5, Reg-No.: 01-2119474889-13-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 10	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant
	CAS: 64742-65-0, EINECS/ELINCS: 265-169-7, Reg-No.: 01-2119471299-27-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
0,25 - < 1	2,6-di-tert-butyl-p-crésol
	CAS: 128-37-0, EINECS/ELINCS: 204-881-4, Reg-No.: 01-2119565113-46-XXXX
	GHS/CLP: Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410,
	Facteur M (toxicité aiguë): 1, Facteur M (chronique): 1
0,1 - < 1	Méthacrylate de méthyle
	CAS: 80-62-6, EINECS/ELINCS: 201-297-1, EU-INDEX: 607-035-00-6, Reg-No.: 01-2119452498-28-XXXX
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - STOT SE 3: H335 - Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1: H317

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

Après ingestion

#### Description des premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler aussitôt un médecin.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes d'intoxication peuvent eux aussi n'apparaître qu'après quelques heures, une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

Traiter les symptômes.

Transmettre cette fiche au médecin.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 4 / 16

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié jet d'eau

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Hydrocarbures non brûlés.

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Oxyde de carbone (CO)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

#### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0 Page 5 / 16

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

CAS: 64742-53-6, EINECS/ELINCS: 265-156-6, EU-INDEX: 649-466-00-2, Reg-No.: 01-2119480375-34

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, vapeur d'huile

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement

CAS: 72623-87-1, EINECS/ELINCS: 276-738-4, EU-INDEX: 649-483-00-5, Reg-No.: 01-2119474889-13-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, vapeur d'huile

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %

CAS: 1174522-45-2, EINECS/ELINCS: 934-954-2, EU-INDEX: 649-422-00-2, Reg-No.: 01-2119826592-36-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 100 ppm, 525 mg/m³, OSHA

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

CAS: 128-37-0, EINECS/ELINCS: 204-881-4, Reg-No.: 01-2119565113-46-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 mg/m³

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1.76 mg/m³

#### DNEL

Substance
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5,4 mg/m³
Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2
Aucune DNEL disponible.
1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme, 60 mg/m³
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à court terme, 50 mg/m³
Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 13.67 mg/kg bw/d
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 208 mg/m³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 8.2 mg/kg bw/d
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 74,3 mg/m³
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2.73 mg/m³
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5.58 mg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 970 μg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets locaux à long terme, 740 µg/kg bw/day
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 970 μg/kg bw/day
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5.58 mg/m³
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2.73 mg/m³
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 1.19 mg/m³
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 740 µg/kg bw/day
2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 500 μg/kg bw/day

## huile hydraulique Numero d'article 21647



Page 6 / 16

#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 250 µg/kg bw/day

Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 250 µg/kg bw/day

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 435 µg/m³

**PNEC** 

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

Sédiment (Eau douce), 5.74 mg/kg

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/L

Eau de mer, 0.94 mg/L

Eau douce, 0.94 mg/L

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg food

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

Ingestion (alimentaire), 9.33 mg/kg food

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

Ingestion (alimentaire), 16.67 mg/kg food

Sol, 53.9 µg/kg soil dw

Sédiment (Eau de mer), 45.82 µg/kg sediment dw

Sédiment (Eau douce), 458.19 µg/kg sediment dw

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 17 µg/L

Eau de mer, 19.9 ng/L

Eau douce, 199 ng/L

## 8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations

sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

A noter une limite générale pour brouillard d'huile. **Protection des yeux**S'il y a risque d'éclaboussure:

lunettes de protection (EN 166:2001)

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

> 0,4 mm; Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

> 0,4 mm; Néoprène, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle vêtement de protection léger

**Divers**Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité

de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

**Protection respiratoire** Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante A-P1. (DIN EN 14387)

Risques thermiques Aucun

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air,

l'eau et le sol.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 7 / 16

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueliquideFormeliquideCouleurvert

Odeur caractéristique
Seuil olfactif non applicable
Valeur du pH Non applicable
Valeur du pH [1%] Non applicable

Point d'ébullition [°C] Pas d'information disponible.

**Point d' éclair [°C]** 160 (ISO 2592)

Inflammabilité (solide, gaz) [°C]Pas d'information disponible.Limite inférieure d'explosionPas d'information disponible.Limite supérieure d'explosionPas d'information disponible.

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Pas d'information disponible.

**Densité [g/cm³]** 0,83 (DIN 51757) (15 °C / 59,0 °F)

Densité relativeNon déterminéDensité de versement [kg/m³]Non applicableSolubilité dans l'eaunon miscible

Solubilité autres solvants Pas d'information disponible.

Coefficient de partage [n- Pas d'information disponible.

octanol/l'eau]

Viscosité cinématique 18,5 mm²/s (40° C)

Densité de vapeur relativePas d'information disponible.Vitesse d'évaporationPas d'information disponible.Point de fusion [°C]Pas d'information disponible.Température d'auto-inflammation [°C]Pas d'information disponible.Temp. de décomposition [°C]Pas d'information disponible.Caractéristiques des particulesPas d'information disponible.

## 9.2 Autres informations

Aucun

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

## 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des bases fortes.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 8 / 16

## 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2. Fort échauffement.

## 10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation Composés fortement basiques Acides forts

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 9 / 16

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité orale aiguë

Produit

oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg bw

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

LD50, oral, rat, >5000 mg/kg bw, OECD 401

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

LD50, oral, rat, > 5000 mg/l

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg OECD 401

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

LD50, oral, rat, 2930 - 6000 mg/kg bw

## Toxicité dermale aiguë

Produit

dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

LD50, dermique, lapin, > 2000 mg/kg bw

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

LD50, dermique, lapin, 3160 mg/kg bw

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

LD50, dermique, lapin, > 3000 mg/l

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

LD50, dermique, lapin, > 5000 mg/kg

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

LD50, dermique, lapin, 2000 - 5000 mg/kg bw

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

LD50, dermique, lapin, 2000 - 5000 mg/kg bw

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

LD10, dermique, rat, 2000 mg/kg bw

## Toxicité aiguë par inhalation

Produit

ATE-mix, inhalatoire (brouillard), 1,79 mg/l

#### huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0 Page 10 / 16

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

LC50, inhalatoire, rat, > 5,53 mg/l/4h (dust/mist)

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

LC50, inhalatoire, rat, >5.266 mg/L

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

LC50, inhalatoire, rat, >1,81 mg/l 4h

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

LC50, inhalatoire, rat, 29,8 mg/l

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

LC50, inhalatoire, rat, 2,18 - 5,53 mg/L air, 4h

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

LC50, inhalatoire, rat, 2.18 - 5.53 mg/L air, 4h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

œil, non irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

dermique, non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut produire une réaction allergique.

Méthode de calcul

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

dermique, non sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

NOAEL, oral, rat, 5000 mg/kg bw/day

NOAEC, inhalatoire, rat, 10.4 mg/L air

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

NOAEL, dermique, lapin, 1000 mg/kg bw/day

NOAEL, inhalatoire, rat, 980 mg/m³ air

LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

NOAEL, dermique, rat, 30 - 2000 mg/kg bw/day

NOAEC, inhalatoire, rat, 980 mg/m³ air

LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 11 / 16

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

NOAEC, oral, rat, 25 - 70 mg/kg bw/day

Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/d, aucun effet nocif observé

- **Développement** Pas d'information disponible.

Cancérogénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

D'après les données d'essais

Remarques générales

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection

sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**Autres informations** 

Aucun

## huile hydraulique Numero d'article 21647



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0 Page 12 / 16

## **SECTION 12: Informations écologiques**

## 12.1 Toxicité

Substance		
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6		
LC50, (96h), poisson, > 100 mg/l		
IC50, (48h), Algae, > 100 mg/l		
Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2		
EC50, (72h), Algae, 10 g/L		
NOELR, (21d), Invertebrates, 1 g/L		
NOELR, (28d), poisson, 1 g/L		
LL50, (48h), Invertebrates, 3.193 g/L		
LC100, (96h), poisson, 1.028 g/L		
1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6		
EC50, (48h), Daphnia magna, > 1000 mg/l		
EL50, (72h), Algae, >1000 mg/l		
NOELR, (21d), Daphnia magna, 125 mg/l		
LL50, (96h), Oncorhynchus mykiss, >1000 mg/l		
Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6		
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, > 79 mg/l OECD 203		
EC50, (72h), Selenastrum capricornutum, > 110 mg/l OECD 201		
EC50, (48h), Daphnia magna, 69 mg/l OECD 202		
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0		
NOELR, (14d), poisson, 1 g/L		
LL50, (96h), Invertebrates, 10 g/L		
LL50, (96h), poisson, 100 mg/L		
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1		
NOELR, (14d), poisson, 1 g/L		
LL50, (4d), poisson, 100 mg/L		
LL50, (4d), Invertebrates, 10 g/L		
2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0		
LC50, (96h), poisson, 199 - 570 μg/L		
EC50, (48h), Invertebrates, 480 - 610 μg/L		
EC50, (4d), Algae, 758 μg/L		
NOEC, (45d), poisson, 53 μg/L		
NOEC, (21d), Invertebrates, 23 - 316 µg/L		

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les Non déterminé

compartiments de l'environnement

Non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration

Biodégradabilité

Non déterminé

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 13 / 16

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

### **Produit**

La directive 2011/65/CE [(UE) 2015/863] (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de

certaines substances dangereuses est respectée.

Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.

Eliminer comme déchet dangereux.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

130206\* 130111\*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par

de tels résidus

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

## 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 14 / 16

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

Non applicable

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

#### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2023)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

(FR):

- Observer les restrictions d'emploi Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- VOC (2010/75/CE) 0 %

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une appréciation de sécurité des matières n'a pas été réalisée.

## huile hydraulique Numero d'article 21647



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0 Page 15 / 16

## **SECTION 16: Autres informations**

## 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par

Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par

voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration REACH = Registration, Evaluation, Authoris

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

Méthode de classification Acute Tox. 4: H332 Nocif par inhalation. (Méthode de calcul)

Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires. (D'après les données d'essais)

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes

à long terme. (Méthode de calcul)

Positions modifiées

SECTION 3 ajouté: Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques,

substances aromatiques <0,03 %

SECTION 3 ajouté: Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement

SECTION 3 ajouté: Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant

SECTION 3 supprimé: gazoles (pétrole), hydrodésulfurés

huile hydraulique Numero d'article 21647



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 16.02.2023, Révision 16.02.2023

Version 12.0. Remplace la version: 11.0

Page 16 / 16